

# La Saussaye



## Le mot du Maire



### Mesdames et Messieurs,

La pandémie de COVID-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. À ce titre, l'état d'urgence sanitaire, prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement, nous oblige à nous adapter constamment au gré des annonces et contraintes sanitaires.

Les fêtes de fin d'année, moments attendus par tous, ont eu

un goût de 5<sup>e</sup> vague qui a quelque peu assombri nos réunions familiales et nos rencontres entre amis qui sont habituellement synonymes de convivialité et de partage.

Bien évidemment, il y a lieu d'être encore plus vigilant collectivement quant au respect des gestes barrières (Le port du masque, le lavage des mains...). Mais je ne vais pas m'appesantir sur ce que vous entendez chaque jour, juste vous rappeler que les agents municipaux et nous-même restons mobilisés pour vous accompagner en cas de difficultés.

Je vous propose plutôt de nous tourner vers les projets, un peu de positif dans ce monde perturbé :

Au niveau de notre commune, les investissements envisagés pour 2022 seront consacrés à la rénovation de l'école maternelle, à l'extension du columbarium et à la pose de bornes incendies en complément du réseau de protection incendie existant.

Nous verrons démarrer en début d'année les travaux de l'agrandissement de la mairie et ceux de la maison du sonneur. La construction du collège par ailleurs se poursuit dans un calendrier respecté avec un transfert des élèves maintenu en avril 2022.

Deux études sont actuellement en cours :

L'aménagement du parc Saint-Nicolas, espace dédié actuellement aux activités sportives et jeunesse, est en réflexion pour un renouvellement des usages partagés de toutes natures.

La seconde étude porte sur la construction, ou la rénovation, de nos groupes scolaires élémentaires. Là aussi, les enjeux sont importants pour l'avenir de nos élèves.

Les chantiers sur voiries ne seront pas oubliés. Outre les ouvertures de chaussées pour favoriser le passage de la fibre pour chacun d'entre nous, il est prévu le remplacement des raccordements en plomb du réseau d'eau potable et quelques interventions sur le réseau d'eau usée.

Je vous remercie d'avance de votre bienveillance pour les désagréments occasionnés.

Concernant la vie associative, la rentrée de septembre a permis de retrouver un fonctionnement quasi normal. J'invite tous ceux et celles qui le souhaitent à rejoindre nos associations. Des protocoles sanitaires propres à leur activité sont mis en place afin de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui, par leur engagement, participent pleinement à l'animation de notre commune.

Le conseil municipal et les membres du CCAS se joignent à moi pour vous souhaiter à vous ainsi qu'à vos proches nos vœux de santé, de joie et de réussite dans vos projets personnels ou professionnels.

Bonne et heureuse année 2022.

Très chaleureusement  
**Didier GUÉRINOT**

**PUBLICITÉ**

**PUBLICITÉ**

# Élections 2022

Présidentielle :  
les 10 et 24 avril

Législatives :  
les 12 et 19 juin

## Jeunesse

### Animations adolescents : des créneaux au gymnase



La commune poursuit sa proposition d'animations à destination des adolescents, en partenariat avec l'Agglomération Seine-Eure, **tous les mercredis de 14 h 30 à 17 h 30**. Rendez-vous à la Grange, située au parc Saint Nicolas. Des activités sont aussi proposées pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, aux mêmes horaires ou à la journée selon le programme. **Pour compléter cette offre, des créneaux ont été ouverts au gymnase** : les jeudis de 17 h 30 à 19 h 00 en période scolaire, les lundis et vendredis de 15 h 00 à 17 h 00, ainsi que les mardis et jeudis de 19 h 00 à 21 h 00 pendant les vacances scolaires. Pour tout renseignement, contactez Brian au : 07 81 26 96 19.

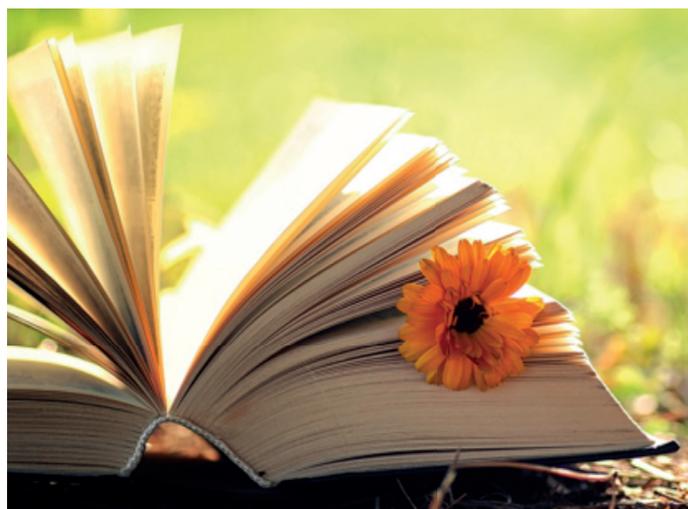
### Restauration scolaire en primaire : tendre vers plus de produits bio et locaux



La Régie des 2RL, qui fournit les repas de nos écoles maternelle et élémentaires, a anticipé l'application de la Loi EGAlim, qui exige 20 % de bio et 50 % de produits locaux dans les cantines au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les élèves peuvent déjà bénéficier de repas constitués à

43 % de produits locaux et à 25 % de produits bio. Nous conservons notre objectif de progresser pour tendre vers 100 % de bio et de local. **La mise en place du Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur l'Agglomération Seine-Eure doit permettre d'avancer en ce sens, en favorisant** le développement des circuits courts et des filières de qualité. Cette démarche prend en compte les flux liés à l'agriculture, l'alimentation et la consommation des ménages, qui représentent une part significative du bilan Carbone du territoire. **Nous poursuivrons par ailleurs en 2022 notre démarche de réduction du gaspillage alimentaire, en lien avec l'équipe des 2RL et notre personnel municipal, afin d'adapter au mieux les plats et les quantités servis à nos petits convives.**

### Livres offerts par la commune aux élèves de primaire : du changement !



Les livres habituellement offerts à Noël par la commune aux élèves de primaire seront à présent **remis lors d'une cérémonie en fin d'année scolaire**. En effet, en concertation avec les parents d'élèves et les équipes enseignantes, les élus ont décidé de permettre aux jeunes lecteurs de **se distraire tout en entretenant leurs connaissances pendant les grandes vacances !**

## Environnement

### Cercle vertueux Résidence Schneider



Grâce à la mobilisation des habitants, **3 carrés potagers** ont été créés résidence Schneider, en partenariat avec l'association Mieux Vivre, la commune et Mon Logement 27. Cette installation a été suivie par **la mise en place de composteurs collectifs**, avec le soutien de l'Agglomération Seine-Eure, qui a par ailleurs permis **la réalisation d'une formation**, assurée le 16 octobre sur place, par l'association **Saveurs et savoirs**. Ainsi, **les jardiniers peuvent eux-mêmes produire l'engrais qui favorisera le bon développement de leurs fruits et légumes, tout en recyclant leurs déchets ! D'autres formations, à destination de tous les habitants, sont envisagées en 2022**, afin de permettre à tous et à toutes de s'initier au compostage.

## Projet d'aménagement du parc Saint Nicolas



Le conseil municipal a décidé de travailler sur l'aménagement du parc Saint Nicolas, afin d'**optimiser les possibilités qu'offre cet espace de 30 000 m<sup>2</sup>, tout en respectant son authenticité et son patrimoine.**

À partir des activités qui s'y déroulent déjà, il s'agira de suivre **3 orientations principales**, et d'en faire :

- un **jardin paysager**, planté et fleuri à partir d'espèces locales, lieu de promenade, favorisant la présence de la biodiversité,
- un **lieu intergénérationnel**, avec des espaces distincts d'activités ou de repos, et reliés par des cheminements accessibles à toutes et à tous (notamment aux personnes à mobilité réduite),
- un **lieu d'animations** : éducatives, culturelles et sportives pour toutes les tranches d'âge.

Les travaux d'aménagements paysagers et architecturaux seront exécutés progressivement. En effet, ils feront l'objet d'un **Plan Pluriannuel d'Investissement**, et leur enveloppe globale intégrera le Contrat de Territoire de l'Agglomération Seine-Eure, afin de bénéficier au mieux des subventions disponibles. La commune pourra s'appuyer sur l'expertise de ses services pour accompagner le montage et la réalisation du projet.

### Mares : ne les comblez pas !



Les mares jouent un rôle essentiel à la Saussaye. Elles remplissent une fonction hydraulique (permettent de récupérer les eaux pluviales et d'éviter les inondations), et sont un lieu d'accueil de la biodiversité (libellules et autres insectes divers, grenouilles, crapauds, tritons, sa-

lamandres...), même lorsqu'elles sont artificielles. La commune, en lien avec l'Agglomération Seine-Eure et le Conservatoire des Espaces Naturels, souhaite **réaliser un nouvel inventaire de l'ensemble des mares présentes** sur son territoire, la mare Bourdon et la mare au Vivier vont être très prochainement nettoyées avec le soutien du service des milieux naturels de l'Agglo. Parallèlement à cette démarche, il a paru intéressant de proposer aux propriétaires de mares privées de se manifester, **afin d'étudier les interconnexions, d'accompagner les démarches d'entretien, de prodiguer des conseils ou de favoriser leur restauration.** Mise en œuvre courant 2022. Si vous êtes concernés et souhaitez vous manifester dès à présent, vous pouvez appeler Mme DUHAUSSE en mairie au : 02 35 87 90 00.

## Animaux de compagnie

### Adoption responsable d'un chat ou d'un chien



N'oubliez pas qu'adopter un animal, c'est s'engager à en prendre soin **tout au long de sa vie (entre 10 et 20 ans).** En prenant un animal, vous vous engagez à :

- Lui offrir **un environnement et une prise en charge adaptés à ses besoins.** La SPA évalue à 1000 € le coût annuel d'un animal de compagnie.
- **L'identifier** : c'est une **démarche obligatoire et utile** pour pouvoir facilement le retrouver en cas de fugue, de perte ou de vol. Ou pour pouvoir l'emmener en voyage. Votre animal sera enregistré dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France, fichier géré **par la société I-cad (<http://www.i-cad.fr>).**
- **Le stériliser**, notamment si c'est un félin. La stérilisation évite les dégradations liées aux marquages pour les mâles. Elle permet aussi d'empêcher la prolifération des chats et de lutter contre les abandons.

La commune est de plus en plus sollicitée pour prendre en charge des chats abandonnés mais les associations sont débordées et ne peuvent plus les accueillir. **Nous comptons sur vous pour limiter ces actes.**

**Karine LEBLOND, 1<sup>re</sup> adjointe chargée de l'enfance-jeunesse, de la restauration scolaire et de l'environnement**

## Bilan 2021 pour les travaux

### Salle des Fêtes B. Gillet

Après les travaux de rénovation énergétique, la Salle des Fêtes B. Gillet a été remise en service dès le 10 juillet et plusieurs fois depuis. Nous vous rappelons que la location de cette salle est réservée aux habitants de la Commune pour leurs fêtes privées. Renseignez-vous en Mairie pour connaître les conditions de location et faire vos demandes de réservations.

### Ralentisseurs route de St Cyr

C'est au mois de juillet que 3 ralentisseurs ont été mis en place, comme prévu. Ils sont de type « dos d'âne », totalement conformes à la réglementation de ces dispositifs. Ils ont enfin permis aux habitants proches de sortir en sécurité de leur propriété et ont diminué la vitesse de circulation de cette voie très utilisée. Une zone à 30 km/h a été créée pour franchir ces ralentisseurs.



### Effacement des réseaux route de St Cyr

Cette opération vise, pour mémoire, à mettre dans des gaines sous terre les lignes électriques de distribution de courant des habitations et des éclairages publics, les lignes téléphoniques et la fibre. C'est une préoccupation esthétique et de sécurité lors de fortes intempéries de vent et neige. En même temps, les lampadaires d'éclairage sont changés et conformes aux normes d'éclairage, pour orienter la lumière exclusivement vers le sol afin de limiter les pollutions lumineuses. Le financement de cette opération est assuré par le SIÈGE et l'Agglo Seine Eure. Elle a commencé cette année avec une longueur de 400 m et se poursuivra ainsi par tranches en 2022 et 2023.

### Rénovation de la rue Abbé Bellemin

La qualité de la rénovation est maintenant appréciée de tous, même si la période de travaux a été mouvementée. La vitesse des véhicules de cette rue est limitée sur toute sa longueur à 30 km/h pour assurer la sécurité des autres usagers, piétons et vélos tout particulièrement. Soyez vigilants.

## Projets 2022

### Salle de Conseil et de mariage - Rénovation ancienne Mairie

Ce projet, annoncé dans la feuille de Saules en juin, va commencer très prochainement. La préparation a demandé plus de temps que prévu

pour définir précisément les travaux souhaités avec l'Architecte et le Maître d'œuvre, ceci afin d'éviter au maximum les oublis ou mauvaises spécifications. L'Agglo Seine Eure, qui a ces compétences, nous a accompagné pour réaliser et lancer l'appel d'offres public. Les réponses des entreprises ont maintenant permis d'attribuer les marchés, et les travaux vont pouvoir commencer en janvier 2022. Nous rappelons que l'objectif de ce projet est de disposer d'une Salle de Mariage et d'une Salle de Conseil de plain-pied. En attendant celle-ci, comme vous le savez, c'est une Salle de réunion de l'Espace Animation qui est utilisée. Concernant l'ancienne Mairie, les travaux vont d'abord permettre de réparer la structure de la charpente à l'étage. Ensuite, il y aura un déplacement de l'Agence Postale dans les anciens locaux de l'Accueil, la création d'un bureau d'aide dans les procédures administratives informatiques et, enfin, la création de sanitaires publics à la place de l'agence postale actuelle.

### Rénovation de la Maison du Sonneur

Cette maison historique de la Place du Cloître va être rénovée pour en faire un logement locatif à loyer encadré. La rénovation va conserver l'aspect extérieur, c'est un point important. Par ailleurs, c'est une rénovation énergétique qui va être réalisée avec des matériaux naturels. Ce sera une maison de 3 pièces principales, donnant accès à des personnes à mobilité réduite. Comme pour l'agrandissement de la Mairie, l'Agglo Seine Eure nous a accompagnés pour le dossier d'appel d'offres, lancé le 20 septembre pour un retour le 21 octobre. Plusieurs lots ont été attribués à la fin de l'année 2021. Les lots, déclarés infructueux, seront attribués en janvier 2022. Le démarrage des travaux sera donc légèrement décalés par rapport à ceux de la Mairie.

### Nouveau Collège



Les travaux se poursuivent actuellement sous la Maîtrise d'œuvre des Services du Département de l'Eure. Ils doivent se terminer fin avril 2022 et les élèves et enseignants y seront installés à partir de cette date. Cela permettra la démolition des locaux actuels aussitôt après. La création du pôle multimodal pour la desserte du Collège (bus, sentes piétonnes et cyclistes) pourra démarrer après la démolition.

**Lionel CHOLLET, 2<sup>e</sup> adjoint chargé des travaux, des services techniques et des espaces verts**

## Nous rejoindre

Tél. : 02 35 87 83 13

Mail : [contact@lasaussaye.fr](mailto:contact@lasaussaye.fr) • Site internet : [lasaussaye.fr](http://lasaussaye.fr)

## Actions sociales

### Manifestations seniors



Le CCAS, avec la contribution de l'agglomération Seine Eure, a proposé **des ateliers cuisine pour nos seniors de plus de 65 ans**.

Ces ateliers ont été animés par Gaëlle de saveurs et savoirs, avec des produits locaux et de saison!

Ils se sont déroulés les jeudis matin avec au maximum 12 cuisinières ou cuisiniers.

Ces ateliers ont pour but de découvrir ou redécouvrir des aliments bons pour la santé et le moral, d'expérimenter de nouvelles techniques et à la fin de déguster les plats cuisinés. Différents thèmes ont été abordés avec de multiples recettes utilisant les légumes secs, les épices, les céréales complètes, les aliments protecteurs de la santé. Cela rejoint le Plan National Nutrition Santé, qui préconise d'introduire plus de fruits et légumes dans nos assiettes.

Cet échange autour de la cuisine a surtout permis de recréer du lien social, de sortir et de proposer des rencontres. Un atelier intergénérationnel a pu être mis en place lors de cette session avec des enfants du centre de loisirs de la Saussaye âgés de 6 ans. Avec nos seniors l'échange a été apprécié de tous.

Nous sommes donc sur d'autres pistes d'ateliers afin d'élargir les personnes bénéficiaires.

### Rappel concernant la vaccination contre le COVID

La vaccination est ouverte à tous à partir de 12 ans. La vaccination des enfants de 5 à 11 ans est gérée par des centres spécialisés ou les médecins traitants.



Le rappel vaccinal correspond à l'administration d'une injection de vaccin supplémentaire

3 mois minimum après la vaccination complète (c'est-à-dire : 3 doses ou 2 doses avec infection COVID)

Les personnes peuvent prendre rendez-vous :

- chez leur médecin traitant (ou médecin de leur choix) ;
- dans une pharmacie ;
- en cabinet infirmier ou de sage-femme, au sein des services hospitaliers où elles sont suivies ;
- dans un centre de vaccination (possibilité de prendre rendez-vous sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr)).

### Manifestation octobre rose

Cette année, la Saussaye a participé, avec l'appui de la commune de Bosc Roger en Roumois à un week-end de marche, de course et ou de vélo pour **soutenir la lutte contre le cancer du sein**. Au vu de la crise sanitaire et de l'impossibilité de regrouper des foules, les participants ont pu choisir de partir où ils le souhaitent, à l'heure qui leur convenait. L'année prochaine nous relancerons cette action.



### Réunion de quartier



Nous avons proposé en cette fin d'année une réunion de quartier : **route de Saint Cyr**. En effet, une vingtaine d'habitants étaient présents à ce rendez-vous, désireux de connaître l'avancement des travaux (enfouissement du réseau) ; De notre côté, nous étions curieux d'avoir leur ressenti suite à l'installation de ralentisseurs.

De nombreux sujets ont pu être abordés tels que la mise en place d'une piste cyclable, l'éclairage public, le collège, le cabinet médical.

Vous serez prochainement informés d'une nouvelle réunion de quartier près de chez vous.

**Aurélien LEFRANCOIS, 3<sup>e</sup> adjointe chargée des affaires sociales**

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur **Play Store (Android), App Store (Apple) ou AppGallery (Huawei)**

Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

100% anonyme, gratuit et sans publicité

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

## État civil

### Décès

Christophe LAMBERT : 13/06/2021  
Jean-François JOUENNE : 28/06/2021  
Jacqueline ANDRU : 10/08/2021  
Maria QUESTEL : 11/09/2021  
Maurice LENTIEZ : 29/09/2021  
Jean-Pierre LECLERC : 30/10/2021  
Jacqueline BEAUVAIS : 25/11/2021  
Jean PIRIOU : 24/12/2021  
Serge LELIEVRE : 28/12/2021  
Gilbert SAUCE : 28/12/2021  
Jean MILLE : 05/01/2022

### Mariage

GOUOT Baptiste & BAUDRY Mylène : 26/06/2021  
GRIMBERT Tom & MOSKALEVA Anastasia : 30/07/2021  
ARENDEL Ludwig & CETINKAYA Seda : 10/09/2021  
GILBERT Eric & PARIS Julia : 23/10/2021

### Naissance

ELOY Jules : 03/05/2021  
PÉRIER Diego : 24/05/2021  
AKHARAZ Az-Zubayr : 24/05/2021  
PERRIER-BOULESTIN Yvanna : 09/07/2021  
HAUTOT Ayrtonn : 19/07/2021  
BRICNET Clément : 07/08/2021  
CORDIER Angèle : 09/08/2021  
GOSELIN Sacha : 11/08/2021  
JAMES Esmée : 15/09/2021  
FORTIN-RUELLE Estéban : 02/10/2021  
LEBON Victoire : 03/10/2021  
LEFEBVRE Lise : 19/10/2021  
AÏT MADA Rayyan : 29/10/2021  
DIOP Mame-Diarra : 17/11/2021

La liste « **Au Cœur des Saulcéens** », représentée au sein du conseil municipal par Isabelle Stievenard, David Rouzé, Sylvie Morin et Antoine David, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Nous essayons de défendre, au mieux, les idées de notre programme en fonction de l'ordre du jour des conseils municipaux. Nous nous engageons, comme depuis le début du mandat, à transmettre vos questions lors de ceux-ci ou à les intégrer lors des différentes commissions lorsque ces sujets sont abordés.

Comme évoqué lors de notre campagne, nous continuons à être inquiets sur l'évolution des finances de notre commune. En effet, certaines orientations budgétaires importantes ne nous paraissent pas en adéquation avec les besoins de la population. Ce qui explique que nous avons voté contre certaines délibérations.

Nous restons donc vigilants sur les choix faits par l'équipe municipale majoritaire et nous vous invitons à poursuivre nos échanges par mail à l'adresse mail communiquée ci-après, pour le bien de notre commune et de ses habitants.

Bien à vous

Isabelle Stievenard

David Rouzé

Sylvie Morin

Antoine David



aucoeurdessaulceens@gmail.com



La campagne départementale 2021 des villes et villages fleuris a mis de nouveau à l'honneur notre commune :

### Maintien de la deuxième fleur et attribution du prix de la préservation de l'environnement



Le jury a souligné notamment l'implication des élus et des agents dans l'aménagement d'espaces publics de qualité et la gestion durable en faveur de

la biodiversité : récupération de l'eau de pluie, tonte différenciée, éco pâturage, broyage des résidus végétaux et utilisation en paillage, zéro phyto, engazonnement des allées du cimetière, jachère fleurie, plantations de vivaces plutôt que d'annuelles, trame noire, labellisation FREDON et PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), don aux habitants des plantes arrachées.

Les projets de la commune ont aussi été mis en valeur : Agrandissement du jardin de la Collégiale avec la création d'un jardin de curé, plantations d'arbres et création de carrés potagers.

La commune organise en 2022 un concours des maisons fleuries. Les modalités d'organisation vous seront communiquées ultérieurement via notre site internet, panneau pocket et newsletter.

# Le tri + simple ! TOUS les EMBALLAGES se trient !

= dans le bac jaune ou la colonne jaune enterrée

## Plastique



Bouteilles et flacons avec leur bouchon

## Métal



Bidons de sirop, canettes, conserves, aérosols, barquettes en métal

## Carton



Cartons et briques alimentaires vides



Pots (crème, yaourt), boîtes et barquettes (beurre, jambon, viande), sachets (de légumes), films (de pack d'eau), tubes (de dentifrice), etc.



Capsules, sachets, boîtes, tubes, opercules, boules de papier aluminium



Ordures ménagères  
= dans le bac gris



## Des astuces pour un meilleur tri de vos emballages :

- ✓ Ne les emboîtez pas : séparés, ils sont mieux triés et valorisés.
- ✓ Ne les lavez pas : c'est inutile. Videz-les simplement de leur contenu.
- ✓ Jetez-les **directement** dans votre bac (sans sac).
- ✓ **Aplatissez** vos bouteilles, flacons, cartonnets et briques **dans le sens de la longueur**.
- ✓ **Pliez et aplatissez** vos cartons. Si le bac ne ferme pas, déposez-les en déchèteries.



## Les bons gestes pour faciliter le travail des collecteurs :

- ✓ Ne présentez votre bac à la collecte que lorsqu'il est plein.
- ✓ Sortez votre bac la veille au soir.
- ✓ Présentez votre bac poignée tournée vers la route.
- ✓ Rentrez votre bac après le passage des collecteurs.



À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022

## LA DÉMATÉRIALISATION OBLIGATOIRE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Toutes les explications sur notre site internet ou  
en contactant la Mairie par téléphone au 02 35 87 83 13  
ou par mail [contact@lasaussaye.fr](mailto:contact@lasaussaye.fr)

### Agenda des manifestations 2022

#### JANVIER

Le 30/01: ASPS Théâtre

#### MARS

Les 5 & 6/03: APE Boum

Les 12 & 13/03: MIEUX VIVRE Salon du livre

Le 19/03: ASPS Soirée Jazz

#### AVRIL

Les 10 & 24/04: ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

#### MAI

Le 8/05: Commémoration

Les 14 & 15/05: CLOS Courses

Les 21 & 22/05: MIEUX VIVRE Fêtes de la Nature

#### JUIN

Du 4 au 12//06: ASPS Expo photos sur le patrimoine saulcéen

Les 18 & 19/06: APE Kermesse

Les 25 & 26/06: YOGA 35 ans du club

Les 12 & 19/06: ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

#### AOÛT

Les 26, 27 & 28/08: FÊTES SAINT-LOUIS  
et Forum des associations

#### SEPTEMBRE

Les 24 & 25/09: APE Foire à tout

#### OCTOBRE

Les 15 & 16/10: CLOS expo peinture

#### NOVEMBRE

Les 5 & 6/11: MIEUX VIVRE Foire aux livres

Le 11/11: Commémoration

Les 18 & 19/11: ASPS Salon vin et gastronomie

Les 26 & 27/11: APE Foire aux jouets

#### DÉCEMBRE

Les 3 & 4/12: CLOS Téléthon

Les 31/12 & 01/01: AVALS St Sylvestre

Sous réserve des contraintes sanitaires.

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ